



Trois des huit membres du Conseil de l'Arctique font maintenant partie de l'Union européenne. Pour les deux nouveaux membres que sont la Suède et la Finlande, l'UE exerce un puissant attrait en faveur de l'intégration économique et peut-être plus tard, politique. L'UE est actuellement engagée dans de vastes entreprises; l'établissement d'une monnaie commune, l'extension vers l'Est et la réforme de ses structures. Rien de tout cela n'entravera nécessairement le développement de l'Arctique, et des priorités seront fixées pour la politique étrangère dans les pays nordiques. Et bien que toutes les nations nordiques membres de l'UE puissent s'enorgueillir d'avoir pris une part plus active au développement de leur « Nord » que ne peut le faire le Canada, c'est aujourd'hui le Sud qui exerce l'attrait le plus puissant. La Norvège, en revanche, après s'être prononcée contre l'entrée dans l'Union européenne, est, des huit nations, celle qui a donné la grande priorité au Conseil de l'Arctique.

Relations bilatérales

Options

- 4.1 Le Canada doit poursuivre son dialogue avec les États-Unis hors des forums établis pour tenter de résoudre les différends qui opposent les deux pays, en particulier en ce qui a trait à la chasse aux baleines et aux phoques et aux dossiers environnementaux en général. (Iqaluit)
- 4.2 Les participants ont convenu que les échanges circumpolaires internationaux pour les Inuit et les peuples du Nord devraient être une priorité, et que les obstacles à ces activités devraient être réduits. On a suggéré d'examiner l'exigence du passeport pour les déplacements entre les pays circumpolaires, surtout entre le Canada et le Groenland. Les exigences de l'immigration empêchent les visites entre familles séparées par des barrières (frontières) perçues comme étant artificielles et parfois non acceptées. Les exigences de l'immigration empêchent aussi les échanges de compétences, et notamment les échanges d'enseignants, en raison des barrières posées à l'emploi temporaire au Canada. (Iqaluit)
- 4.3 Pour maximiser l'efficacité de ses programmes d'aide à la Russie dans le domaine de l'environnement, le Canada devrait mettre l'accent sur le renforcement des capacités humaines et scientifiques, soit par les échanges scientifiques et les transferts de technologie. (Québec)
- 4.4 Le Canada devrait chercher, au moyen de l'Accord entre le Canada et la Russie, à réunir l'expertise internationale du Nord afin d'exploiter ces connaissances spécialisées (la matière grise) qui existent déjà. (Edmonton)